



Extrait du Circonscription de Barentin

<http://barentin-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article540>

- Cycles d'enseignement, conseil école-collège (BO du 05/09/2013)

- Espace pédagogique - Textes de référence -

Date de mise en ligne : vendredi 6 septembre 2013

Description :

Cycles d'enseignement à l'école primaire et collège - École primaire et collège : cycles d'enseignement

Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés

Cycles d'enseignement à l'école primaire et collège

La scolarité de l'école maternelle à la fin du collège est organisée en quatre cycles pédagogiques :

- ▶ le cycle 1, cycle des apprentissages premiers, en petite section, moyenne section et grande section d'école maternelle
- ▶ le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, en cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année d'école élémentaire
- ▶ le cycle 3, cycle de consolidation, en cours moyen première année, cours moyen deuxième année d'école élémentaire et en classe de sixième, au collège
- ▶ le cycle 4, cycle des approfondissements, en classes de cinquième, de quatrième et de troisième, au collège

Les objectifs d'apprentissage, les horaires et les programmes d'enseignement sont fixés pour chaque cycle.

[École primaire et collège : cycles d'enseignement](#)

Conseil école-collège

Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degrés, notamment au profit des élèves les plus fragiles. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Le conseil école-collège est présidé par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription. La mise en place du conseil école-collège s'effectue progressivement au cours de l'année scolaire 2013-2014.

[Conseil école-collège : composition et modalités de fonctionnement](#)